



Ecole De FRANCIN
Année scolaire 2024/2025

COMPTE RENDU 2ème CONSEIL D'ÉCOLE
Jeudi 20 mars 2025

Enseignants :

Mmes Christine COPPIN, Stéphanie DURET, Camille FONTAINE, Valérie GERMAIN, Corinne SENECHAL et M Guy PICHON.

Mairie :

Mme Caroline LEVANNIER (Maire de la commune déléguée de Francin, adjointe en charge de l'enfance, de la jeunesse et du conseil municipal enfant), Mme Marie-Ange LECERF (directrice Péri-scolaire)

Parents d'élèves :

Mmes Mathilde CHERENE, Solène FALCOZ, Magali NEDELEC, Emmanuelle THUISSARD, Sophie ZURECKI,
Mrs Raphaël BOUJU, Guillaume COINTY.

Excusés : Solène COMBET, Marianne GREPILLAT, Elodie MALLET, Mégane JEAN-BAPTISTE, Perrine NESI.

I - BILAN DES ACTIVITES PASSEES ET LISTE DES ACTIVITES A VENIR

- Cycle Italien CE2/CM1 CM1/CM2 : intervenante de l'association de la promotion de l'italien, il reste 2 séances sur 4 et 6 séances seront réalisées par le professeur d'italien du collège (1ere séance dès la semaine prochaine)
- 19/11 photo de classe
- Cycle école et cinéma classes maternelles cinéma de Montmélian 3 films sur l'année. 10/12 « mes petits compagnons de route », 21/1 « un peu d'imagination », 3ème séance à fixer « jardins enchantés »
- 20/12 goûter Noël
- Cycle Ski nordique CE1/CE2, CE2/CM1. 3 sorties/4 réalisées 24 janvier, 7/14 février 2025
- 2 sorties neige MS/GS 7/14 février La Féclaz
- 2 sorties raquettes 6/18 février PS/MS Les Déserts d'Entremont
- 21/2 carnaval
- France Nature et Environnement (FNE) classe CP 2 animations réalisées « petites bêtes » et « oiseaux », 13/5 journée « amphibiens »
- Cycle jardin pour les 2 classes de maternelle : 2 séances réalisées, reste 25 mars 6/20 mai et 1er juillet
- Echange, classes PS/MS et CE2/CM1 6 mardis après-midi jeux de société
- 21/3 visite d'une ancienne maison du village avec de nombreux objets anciens MS/GS CM1/CM2
- Décloisonnement en arts, tous les enfants sont mélangés et répartis sur 6 groupes les 1/4, 27/5, 24/6
- Projet architecture : classes de maternelle. 18/10 visite Chambéry « portes et fenêtres » / 21/11 visite musée savoisien Chambéry classe PS/MS

- travail avec le CAUE (conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement) : 28/1 les matériaux dans la construction MS/PS, 24/3 Rallye photo MS/GS les différents bâtiments rôle/fonction, parcours, 31/3 Rallye photo PS/MS retrouver les bâtiments à l'aide des photos
- Du 7 au 11 avril, semaine écocitoyenne, interventions des pompiers, infirmière scolaire, APF ...
- 9/4 Indiana mômes GS/CP/CE1
- Classe de CE1/CE2 dans le cadre du projet d'Atlas de la biodiversité communale, animations prévues avec le parc des Bauges 4 après-midis : 27 mars, 15/22 mai et 5 juin
- 15/4 fête des 100 jours PS/MS MS/GS CP
- 18/4 goûter, remise diplôme de participation à la semaine écocitoyenne
- 8/5 chant de tous les enfants lors de la commémoration à 15h
- Cycle rugby CP et CM1/CM2, intervenant de l'USM 14/21/28 mars et 4/11/18 avril 2025
- Cycle tennis 13/20/27 mai et 3/10/17 juin pour les CE1/CE2 et CE2/CM1
- Classe de découvertes à St Raphaël du 2 au 7 juin 2025, soit 6 jours (classes de MS/GS et CM1/CM2) classe de mer et natation
- 12/6 La mat s'éclate USEP pour les 2 classes maternelles, organisée à l'école
- 17/6 Vas-y-Paulette ? à voir pour les CM1/CM2
- 17/6 réunion pour les familles des enfants qui entrent en PS à la rentrée scolaire 2005
- Fête de l'école 27 juin
- Sortie randonnée fin d 'année à prévoir

II- PRESENTATION DES COMPTES : COMPTE DE L'ASSOCIATION SPORTIVE SCOLAIRE (année scolaire 2024/2025) et le compte mairie/projets (année civile 2024)

L'école possède deux comptes distincts Association Sportive et Scolaire

- Un compte alimenté par la participation financière demandée aux familles en début d'année, les marges financières effectuées lors de la vente de photographies de classe.

Les dépenses sont liées : aux licences de l'USEP, à l'achat de livres, de jeux, des produits alimentaires nécessaires à la réalisation d'ateliers de cuisines, les brioches de Noël et toutes les dépenses que les enseignants réalisent lors de petits achats pour leur classe, adhésion aux PEP (Pupilles de l'Enseignement Public).

Au 1^{er} septembre 2024, il y avait 62.58€ sur ce compte. A la date du 20 mars 2025, il y a 1245.12€

- Un compte alimenté par la municipalité pour tous les projets pédagogiques :

Celui-ci est alimenté exclusivement par la mairie. Chaque année la mairie alloue 50€ par enfant scolarisé au 1^{er} janvier de l'année en cours. Cette somme est versée généralement entre mai et juin.

Au 31 décembre 2024, il reste 928.95€ sur ce compte qui est porté en positif pour l'année civile 2025.

Pour l'année civile 2024, les dépenses ont été : l'intervenant musique, les visites au musée Faure, l'aide à la classe de découverte à St Front et le cycle natation.

La mairie augmente le budget alloué par enfant de 50 à 55€ pour l'année civile 2025.

III- DIVERS

PSC1 : Premier Secours Citoyen de niveau 1

4 sessions organisées sur le pôle périscolaire. Les enseignants ont été invités par la mairie à y participer.

Formation initiale 7h. Recyclage 5h.

IV- QUESTIONS DIVERSES

- Maternelle : beaucoup de questions de parents sur le périscolaire > les parents doivent questionner le périscolaire en direct ou par mail. Pour les questions concernant l'école, il faut se tourner vers l'enseignant. D'une façon générale, si vous n'avez pas de nouvelle de sa part, c'est que tout se passe bien pour vos enfants.

Concernant les toilettes de la garderie, il y a de différentes hauteurs, adaptées aux enfants de la maternelle jusqu'au CM2. N'hésitez pas à dire à vos enfants de solliciter les agents pour les aider à aller aux WC.

Une réunion pour les parents des futures petites sections est organisée au mois de juin, puis une réunion de classe au mois de septembre.

L'entrée à l'école peut être vécue difficilement par des jeunes parents qui n'ont plus toutes les informations sur le quotidien de leurs enfants. Mme GERMAIN tient un blog quotidien pour permettre d'avoir une continuité. Au niveau du périscolaire, n'hésitez pas à solliciter les agents.

Les questions liées à la cantine :

- Le prix du repas : pour rappel, le tarif comprend la nourriture et l'encadrement. A noter qu'il y a plus d'encadrement pour les maternelles que pour le primaire. Le tarif est donné en fonction du quotient familial.
- Les primaires sont en capacité de demander la quantité qu'ils veulent dans leur assiette. L'équipe a dû faire face à des difficultés de recrutement d'agents sur le temps du midi. Des personnes intérimaires ont été recrutées et elles ne géraient pas toujours de la même manière les proportions, d'où quelques ratés. En cours d'année, il faut aussi se réajuster avec des enfants qui mangent peu en septembre, puis augmentent leur quantité en cours d'année en grandissant. Les enfants ont normalement de quoi se resservir, il y a toujours des restes. La cantine jette d'ailleurs de grosses quantités en fin de service quotidiennement.
- Proposition des parents délégués pour qu'un parent délégué puisse venir en tant qu'observateur le temps du midi, cela afin de pouvoir permettre de répondre aux questions des parents. Cette proposition n'est pas acceptée par l'équipe du périscolaire car cela pourrait perturber les enfants, donner une ambiance de non-confiance avec les agents qui pourraient se sentir jugés.
- L'horaire de fin d'école est 16h30. Le temps d'habillage et d'appel du périscolaire se fait après 16h30, les enfants sont donc au portail à partir de 16h35/40. Il ne sera pas possible de sortir en avance pour aller à une activité extrascolaire.
- Répartition des classes : au vu des effectifs et du nombre de classes de l'école, il est impossible de faire autrement que de répartir sur 2 classes les enfants de certaines classes d'âge. Tous les groupes d'âge connaissent à un moment de leur scolarité une séparation sur 2 classes. Il n'y a pas d'autre solution. Les enfants le savent à l'avance.
- Concernant les mouvements de grève : les enseignants ne peuvent pas donner des informations syndicales. Les parents peuvent s'informer des motifs de grève par les médias.
- En cas de harcèlement à l'école : merci de vous rapprocher le plus rapidement possible de l'enseignant, de la directrice ou des parents délégués pour en discuter.
- Boite aux lettres de l'association des papillons blancs > c'est quelque chose de lourd à gérer. Il faut que ce soit mis en place par les mairies.
- Banc solidaire : il s'agit d'un banc défini, sur lequel peuvent venir s'asseoir les enfants qui se sentent seuls. Cela doit permettre aux autres enfants de venir les chercher. Mais, cela peut

donner une mauvaise image de l'enfant qui se retrouve seul et sans amis. L'expérience a déjà été conduite et n'a pas été très concluante.

- Agrandissement de l'école par rapport aux futurs logements ? C'est la DSDEN qui prend la décision d'ouvrir une classe supplémentaire selon le nombre d'enfants inscrits à l'école et à une date précise. Il y a des cartes scolaires qui notifient les classes à ouvrir et fermer. La mairie n'est pas décisionnaire. De plus, ce n'est pas parce qu'il y a des nouveaux logements dans la commune qu'il y a des familles avec des enfants scolarisés en élémentaire.

Début de réunion 18h00, fin de réunion 19h10

Christine COPPIN Directrice

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Coppin', with a horizontal line underneath and a long, sweeping flourish extending to the right.